

Dans le cadre de l'élaboration du PLU et de la concertation du public, le projet de zonage du village est mis à la disposition du public en mairie et mairie annexe aux jours et heures habituels d'ouverture.

Une permanence se tiendra au **village le mercredi 30 octobre 2024** en mairie à partir de 14h00.

Et en **Mairie annexe d'Araghju le lundi 4 novembre 2024** à partir de 09h00

Elle sera animée par le bureau d'études qui ne recevra que sur **RDV (15 min. environ)** pris auprès de :

La Mairie annexe d'Araghju : ☎ **04 95 70 59 60**

La Mairie village : ☎ **04 95 78 43 28**

Il est conseillé d'apporter avec soi les références des parcelles concernées par vos questions (section et parcelle) pour faciliter le RDV.

Un registre est également à disposition en mairie et mairie annexe et des mails peuvent être envoyés pour procéder à des demandes :

mairie.annexe@sgdc.corsica et sangavinodicarbini@orange.fr

Une mise en ligne du zonage sera communiquée par affichage, facebook et sur le site communal <https://mairiesangavinodicarbini.corsica/> et du bureau d'études www.plu-corse.fr